

COMMUNIQUE

Le SNCA e.i.L. Convergence a fait sa rentrée en audience chez le Premier Ministre

Le SNCA e.i.L. Convergence a été reçu le 11 septembre 2007 par Roger CHUDEAU, conseiller pour l'Education Nationale auprès du Premier Ministre.

Au cours de cette audience d'une heure et demi, le SNCA e.i.L. Convergence s'est présenté et a rappelé le contentieux qui l'oppose au Ministère de l'Education Nationale et à celui de la Justice depuis les élections professionnelles de 2005. Il s'est aussi étonné des difficultés qu'avaient les personnels enseignants à obtenir l'intégralité de la lettre que le Président de la République leur a adressée.

Le SNCA e.i.L. Convergence a donné à nouveau son point de vue sur l'autonomie des établissements, sur l'orientation, sur le collège unique.

A propos de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN), le Conseiller du Premier Mnistre a dit toute l'importance de ce dispositif quant à l'insertion et la liberté pédagogique. Il a même estimé que dans le cadre de la réflexion sur la revalorisation, la MGIEN pouvait être considérée comme un laboratoire de l'innovation pédagogique.

Le SNCA e.i.L. Convergence a affirmé auprès du Conseiller sa volonté d'être reçu par la commission POCHARD chargée d'établir un *Livre Vert* sut l'état des lieux des métiers de la fonction enseignante.

Sollicité sur la question de l'Enseignement Professionnel, Monsieur CHAUDEAU a souligné à plusieurs reprises l'ambition affichée par le Président de la République comme par le gouvernement de valoriser - et revaloriser - les établissements professionnels et leurs personnels. Le SNCA e.i.L. Convergence a entendu que des pistes étaient ouvertes ; mais il a surtout présenté ses propres revendications quant à la reconnaissance de la qualification des PLP et de la bivalence des professeurs d'enseignement général ; il a aussi insisté sur la nécessité de débloquer les cycles et les poursuites d'études de la voie professionnelle.

En ce qui concerne l'orientation, le Conseiller du Premier Ministre a insisté sur le rôle de la délégation interministérielle confiée à Monsieur B. THOMAS. Le SNCA e.i.L. Convergence se saisira de son programme d'action et interviendra directement auprès de la délégation. Comme pour la Commission POCHARD, le Conseiller a estimé que l'audition du SNCA e.i.L. Convergence par la délégation interministérielle allait de soi.

Par ailleurs, le SNCA e.i.L. Convergence a émis plusieurs demandes fortes dont celle de l'attribution de la part modulable de l'ISO* aux enseignants-coordinateurs de la MGIEN.

Au vu des dossiers traités au cours de l'audience, le Conseiller du Premier Ministre a admis que la volonté du SNCA e.i.L. Convergence d'affirmer sa représentativité était légitime.

Paris, le 20 septembre 2007

*Indemnité de Suivi et d'Orientation, créée par la « revalorisation Jospin » au début des années 1990, destinée à augmenter les salaires des enseignants du secondaire sans toucher à la grille indiciaire des fonctionnaires.